

MINISTRE DELEGUE AUPRES
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA CONDITION DE LA
FEMME ET DE L'ENFANT

Dakar, le

AIDE-MEMOIRE SUR LA PREPARATION
DU COLLOQUE SUR LE THEME
"LE ROLE DE LA FEMME DANS UNE
AFRIQUE MULTIRACIALE, DEMOCRA-
TIQUE ET EGALITAIRE".

I - JUSTIFICATION :

Au soir de la libération de Monsieur Nelson MANDELA, le 11 février 1990, après 27 ans d'emprisonnement, tous les regards se focalisèrent sur le Devenir de l'Afrique du Sud post-apartheid.

En dépit des positions extrémistes d'une certaine frange des populations blanches ou noires, un consensus général se dégagait en faveur de l'instauration d'une Afrique du Sud Multiraciale, Démocratique et Egalitaire.

Cette ligne salutaire, conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, a été fort heureusement, celle défendue depuis toujours par le Sénégal, à travers, notamment les déclarations historiques de son Excellence, le Président Abdou DIOUF, alors qu'il assumait les charges de Président en exercice de l'OUA.

Depuis, des mutations profondes, se font jour, aussi bien en Afrique du Sud que sur toute la planète.

Notre pays, qui a toujours joué un rôle d'avant-garde dans l'émancipation des peuples en Afrique et dans le Monde et plus particulièrement en faveur de la Femme, a décidé de soutenir et d'accompagner les avancées et perspectives heureuses de changement démocratique qui s'opèrent dans ce pays.

Dans ce cadre, la place et le rôle de la Femme méritent une attention soutenue, en raison de l'importance numérique de ce groupe-cible et de sa contribution au développement de ce pays, à travers ses activités multiples.

En effet, au moment où les conditions d'une participation de toutes les couches sociales à la vie politique, sociale, culturelle et économique se définissent et se matérialisent peu à peu en Afrique du Sud, il est tout à fait opportun, d'aider nos soeurs, à identifier, d'ores et déjà, tous les facteurs de blocage à leur émancipation et à asseoir ainsi des stratégies appropriées pour leur meilleure intégration au développement.

Mieux encore, ce projet répond parfaitement aux recommandations de la dernière Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur l'application de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la Femme.

Les pays de démocratie et de liberté, les organisations internationales et les ONG qui militent en faveur du respect des droits de l'homme et de l'émancipation de la Femme, se doivent donc de soutenir un tel projet.

Les femmes démocrates, blanches et noires réunies ensemble, largement informées, sensibilisées et mobilisées autour d'actions communes de développement ou de causes justes, telles que celles liées à la défense de leurs droits légitimes, aideront sans aucun doute, à une meilleure réalisation des objectifs nobles, d'une Afrique du Sud Multiraciale, Démocratique et Egalitaire.

II - OBJECTIFS

- A) Objectif Général :

- Sensibiliser et informer l'opinion publique tant africaine qu'internationale sur la place et le rôle de la Femme pour une Afrique du Sud Multiraciale, Démocratique et Egalitaire.

- B) Objectifs spécifiques:

- Donner aux femmes blanches et noires leaders d'Associations ou d'Organisations intéressées, l'occasion de se concerter et de réfléchir ensemble sur leur situation réelle du point de vue de leurs droits et devoirs pour une Afrique du Sud Multiraciale, Démocratique et Egalitaire ;

- Permettre à ces femmes leaders de définir ensemble des stratégies appropriées en vue de leur participation effective au Développement de leur pays ;

- Promouvoir des échanges d'expériences et de coopération entre elles et leurs soeurs des autres pays participants ;

- Parvenir à l'adoption d'une Déclaration commune sur la Promotion de la Femme pour une Afrique du Sud Multiraciale, Démocratique et Egalitaire.

III - Modalités de Mise en Oeuvre :

Pour la mise en oeuvre de ce projet, placé sous le Haut Patronage de son Excellence le Président Abdou DIOUF, les modalités ci-après ont été adoptées :

- A) Commissions d'Organisation :

A - 1 - Un Comité de Parrainage composé de :

Mesdames Elisabeth DIOUF, Winnie MANDELA
et Danielle MITTERRAND.

A - 2 - Un Comité de Pilotage constitué comme suit :

- Madame le Professeur NDioro NDIAYE MDCFE
- Le Conseiller Diplomatique du Président de la République, Monsieur BADJI

- Mr. Ousmane KA CT1/MDCFE
- Mme. Khardiata LO NDIAYE CT/MDCFE
- Un représentant du M.A.E.
- Un " " Ministère de la Culture et de la Communication
- Un Représentant du Ministère de l'Intérieur
- Un " " Ministère Délégué Chargé de l'Intégration économique Africaine
- Le Représentant Résident de l'ANC.

A - 3 - Commissions spécialisées

a) Commission scientifique et technique :

- **Président** : Madame Jacqueline Ki-Zerbo, ~~Coordonna-~~
trice Régionale de l'UNIFEM
- **Membres** :
 - M. Oumar SARR CT/MDCFE
 - Mme Khardiata LO NDIAYE CT/MDCFE
 - Un Représentant du Ministère des Affaires Etrangères
 - Madame Jenny BORRAINE de l'IPADAS
 - Un Représentant de la Fondation Danielle MITTERRAND
 - M. Jacques Mariel ZOUANKEU du CERDET
 - M. Dominique ZIDOUEMBA du CERDET
 - M. Bacary TRAORE, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme
 - M. Tafsir Malick NDIAYE, Professeur de Droit à la FSJE de l'Université Cheikh Anta DIOP
 - Le Directeur de la Fondation Frederich Ebert
 - M. Benoît NGOM, Président de l'Association des Juristes africains
 - M. Mamadou DIOUF, Professeur d'histoire à l'Université Cheikh Anta DIOP

Mission :

Cette Commission est chargée de la définition des voies et moyens nécessaires à ce volet notamment le choix des Sous-thèmes, des Présidents de séance, des animateurs et des modérateurs.

Pour l'instant, les modérateurs et animateurs ci-après ont été proposés :

- Monsieur Kéba MBAYE, Vice Président de la Cour Internationale de Justice de la Haye,
- Madame Selami Meslem CHAFIKA, Chef de la Division de la Condition de la Femme à Vienne
- Madame Jenny Borraïne de l'IPADAS
- Madame Getrude SHOPE, Présidente de la Section féminine de l'ANC
- Madame Albertina Sisulu Co-Présidente de l'UDF (Afrique du Sud)
- Madame la Présidente du Mouvement des Femmes de Zimbabvé
- Monsieur Tafsir Malick NDIAYE, Professeur, Université Cheikh Anta DIOP
- Birame NDIAYE, Professeur de Droit, Directeur de l'Université des Mutants
- Monsieur Ki-Zerbo, Professeur d'Histoire.

b) **Commission Accueil, transports, hébergement et animation :**

- **Président** : Un Représentant du Ministère des Affaires Etrangères
- **Membres** : - Un Représentant du Protocole de la Présidence de la République
- Le Directeur de Cabinet du Maire Dakar.

- Monsieur Papa Saër TALL, Chef de Cabinet
MDCFE
- Madame Laurence NGom
- Monsieur Babacar GAYE/CT/MDCFE
- Madame Diago NDIAYE CT/MDCFE

Mission :

Ladite Commission est chargée de concevoir, de budgétiser et de mettre en oeuvre tous les voies et moyens nécessaires, notamment :

- les billets aller-retour des invités
- les problèmes liés aux transports internes, à l'hébergement et à la restauration desdits invités
- la location ou la réservation des salles de conférences
- le recrutement des hotesse bilingues et le choix du personnel d'appui technique
- la confection des banderoles, porte -documents et badges pour les participants
- l'organisation d'un cocktail officiel.

c) Commission Presse et Information :

Président : Un représentant du Ministère de la Culture et de la Communication

Membres :

- Le Représentant du Service de Presse de la Présidence de la République
- Monsieur Cissé, le Chef du Service d'Information et de Documentation de la Femme/MDCFE
- Madame Pauline DIOUF/CNIDF
- Un Représentant de l'O.R.T.S.
- Un Représentant du Journal le "Soleil"
- Un Représentant de l'A.P.S.
- Un Représentant du journal Sud Hebdo.

.../...

Mission :

Ladite Commission est chargée de concevoir et de mettre en oeuvre tous les voies et moyens nécessaires à cet effet, notamment la couverture médiatique des différentes manifestations prévues et les relations avec la Presse nationale et étrangère.

B) Date et durée du Colloque :

Le Colloque se tiendra pendant la visite officielle du Vice-Président de l'ANC, Monsieur Nelson MANDELA à Dakar. La date précise n'est pas encore connue. Il durera une journée et de préférence le 2ème jour de cette visite.

C) Lieu de la tenue du Colloque :

En raison de la durée du Colloque, il est souhaitable de le faire tenir dans la salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères.

L'ouverture et la clôture officielles de la manifestation se dérouleront sous la présidence effective de son Excellence Abdou DIOUF, en présence de Monsieur Nelson MANDELA de son épouse Winnie et de Mme Elisabeth DIOUF.

D) Identifications des Modules et Programmation des Travaux :

L'identification des modules et la programmation des travaux seront finalisées dans les plus brefs délais par la Commission Scientifique et Technique.

D'ores et déjà, un module central relatif aux "Droits Politiques, Economique et Sociaux de la Femme" a été identifié et devrait être traité par le Vice-Président de la Cour International de Justice de la Haye Monsieur Kéba MBAYE.

Par ailleurs d'autres modules ont été identifiés dont :
- "Etat de l'application de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la Femme" par Madame Selami Meslem CHAFICA, Chef de la Division de la Condition de la Femme à Vienne.

.../...

- "Droits des Femmes et la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la Femme" par Monsieur Birame NDIAYE, Directeur de l'Université des Mutants.

- "Les Droits de l'Homme en Général" par Monsieur Tafsir Malick NDIAYE Professeur à l'Université Cheikh Anta DIOP.

- "Droits de la Femme pour une Société Multiraciale, Démocratique et égalitaire (en Afrique du Sud)" par

- Madame Jenny BORAINÉ de l'IPADAS,

- Madame Albertina SUSULU ou Madame Gétrude SHOP, Présidente Section Féminine de l'ANC.

E) Participants et Invités Officiels :

Ce Volet est laissé à l'appréciation de la Présidence de la République, après proposition de la Commission Scientifique et Technique.

Toutefois, il a été suggéré d'inviter, en dehors des animateurs et modérateurs extérieurs, les personnalités et organismes suivants :

- * - La Fondation Danielle MITTERRAND
- * - Un Représentant du Secrétariat Général des Nations Unies
- * - Le Secrétaire Général de l'OUA
- * - Le Secrétaire Exécutif de la CEA
- * - Le Président de la BAD
- * - Le Directeur de l'A C C T
- * - Le Directeur du Centre International des Droits de l'Homme
- * - La Directrice du Fonds des Nations-Unies pour la Femme
- * - La Présidente du Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes
- * - Les Ambassadeurs et Représentants des Missions Diplomatiques accrédités à Dakar
- * - Les Représentants Résidents des ONG intéressés.

.../...

FORD

F) Coût et Financement du Colloque :

Chaque Commission procédera à l'évaluation du coût des opérations dont elle a la charge.

Toutefois, il conviendrait de noter que la Fondation Frederich EBERT est disposée à examiner favorablement une demande du Gouvernement pour la prise en charge des billets aller-retour des invités officiels. Une demande sera initiée à cet effet.

Dès lors, le Comité de Pilotage a jugé utile de solliciter la bienveillante intervention de la Présidence de la République pour la prise en charge des autres postes de dépenses notamment l'hébergement, la restauration et le transport interne des invités officiels.

En raison de l'imminence de ce Colloque, il est souhaitable d'apporter au problème de financement, toute la diligence requise.

N.B : Les différentes Commissions se réuniront désormais tous les Samedi à 10 heures au Ministère Délégué Chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant et un Compte rendu sera fait régulièrement à la Présidence de la République.